

Infos Tétrás Jura

JUIN 2011 — N° 26



Dossier spécial :

Les 20 ans du Groupe Tétrás Jura

SOMMAIRE :

- L'édito
- Les pages scientifiques
- Le dossier
- L'écho des massifs
- Nouvelles d'ailleurs
- La vie de l'association
- Votre page



L'Edito

Quel premier semestre 2011... ! Un hiver particulièrement peu enneigé a bousculé tout le programme des suivis de population hivernal et provoqué les événements « Transjurassienne » dont la presse locale a tant parlé. Alexandra vous explique en pages 21 et 22 le déroulement de cette affaire. Ce que je retiens en tant que président du GTJ c'est tout d'abord la forte mobilisation de mes collègues du Conseil d'Administration. Grâce à leurs engagements, le courrier envoyé à la préfète du Jura était de qualité et démontrait clairement notre volonté de ne pas laisser cet arrêté préfectoral autoriser la course dans la zone non autorisée de l'APPB. Le travail de coopération avec le groupe vert du Conseil Régional Franche-Comté a montré tout l'intérêt d'un partenariat constructif. Sans ce soutien, l'action du GTJ aurait eu beaucoup moins d'impact! Enfin je me réjouis car par cette action nous avons démontré notre volonté d'améliorer la prise en compte du Grand coq dans toutes les activités humaines...

Certes nous demandons des efforts importants aux professionnels de la forêt avec la mise en place d'une clause unique de tranquillité (voire page 23) mais notre action a démontré à cette occasion notre vigilance quand au respect des réglementations en vigueur...Notre intervention n'allait pas plus loin...Simplement demander le respect de l'APPB par les services de la Préfecture. En effet, nous nous sommes bien gardé d'entrer dans le débat de la neige artificielle. Ce sujet concerne le Parc Naturel du Haut Jura et sa nouvelle charte et se trouve renforcé par le printemps de traverser. Ce dossier montre une fois de plus notre responsabilité en tant que « veilleur de l'environnement » et même si une partie de la presse locale s'est plu à nous opposer à cette course prestigieuse du Massif Jurassien, je pense qu'une part de la population, y compris des skieurs, est satisfaite que cette course se soit finalement déroulée dans le respect de la loi! N'en déplaise à certains élus locaux !!!

Cette fin de 1er semestre nous a également fait parvenir une nouvelle totalement inattendue : la publication de la stratégie nationale Grand tétras 2011...Nous l'attendions fin 2009, puis courant 2010 et enfin plus du tout! Je ne rentre pas dans les détails du document dans cet édito car la place me manque mais Anaïs ne manquera pas de le résumer dans le prochain ITJ. Je peux malgré tout vous dire que cette stratégie ne remet aucunement en cause nos actions des vingt dernières années (voire le dossier spécial 20ans) et les légitimise plutôt. Elle pose également des débats comme celui du sanglier et de son impact possible sur les populations de tétraonidés. Enfin, il est possible que cette publication soit un appui supplémentaire à la validation du projet Life sur lequel Alexandra travaille depuis maintenant un an...Mais j'espère avoir l'occasion de reparler avec vous de tous ces sujets lors de notre Assemblée Générale des 20 ans!

Jean Michel Lacroix

Président

Les pages scientifiques :

Résultats de l'autopsie du coq mou de Grande Rivière

Dans le dernier bulletin, nous vous informions de la triste fin d'un coq mou mort à quelques kilomètres de son lieu de relâché.

Cet oiseau avait été capturé par le Centre Athénas sous la responsabilité de l'ONCFS et de la DREAL Franche-Comté. Suite à une réunion en présence de tous les acteurs concernés par ce dossier, il avait été convenu que l'oiseau soit relâché. Malheureusement, ce dernier est mort durant le trajet à 10Km de la forêt.

Voici les commentaires du Laboratoire Départemental d'Analyse du Jura qui a effectué une autopsie de l'oiseau le 13 décembre 2010.

L'oiseau, mort dans sa première année, pesait 3,16Kg (normal) pour une longueur de 83cm dont 13cm pour la tête et une envergure de 114cm.

Commentaire du docteur vétérinaire Alain Viry :

Les recherches mycologiques, bactériologiques et parasitaires entreprises n'ont pas mis en évidence d'agents pathogènes. Les seules lésions notables sont des poumons œdémateux et la présence de tâches hémorragiques au niveau de l'endocarde du ventricule gauche (cœur). Ces lésions sont compatibles avec un accident cardio-vasculaire lié au stress ou à un état d'anoxie*.

Différents organes ont été conservés :

- intestins dans de l'alcool pour une étude parasitaire ultérieure
- fragments de foie dans de l'alcool pour une étude génétique
- fragments de foie congelés
- encéphale et fragments de proventricule* dans du formol pour histologie* éventuelle.

*Etat d'anoxie : appauvrissement du taux d'oxygène présent dans l'air.

*Proventricule : structure anatomique de l'appareil digestif en forme de poche située dans la partie amont du gésier.

*Histologie : qui étudie les tissus biologiques

Suite à ces conclusions on peut s'interroger sur les futures conditions de transports des oiseaux destinés à être relâchés...



Coq au centre de soins. Photo Gilles Moyne

Une découverte macabre :

Lors d'une prospection pour l'installation d'affûts sur un des secteurs de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura, notre groupe de 6 personnes, à la recherche d'indices de chant, tomba sur un coq de grand tétras... disons plutôt un cadavre de coq ! Quelle triste découverte que de voir ce rare animal gisant au milieu de sa plumée. A la recherche d'indices de prédation, nous ramassons la tête séparée du corps de plusieurs mètres, au milieu d'une autre plumée mais plus petite cette fois.

Les pages scientifiques : Suite...

Il ne reste de l'animal que la carcasse quelque peu entamée, un flanc et un bout des cuisses manquantes. Nous retrouvons aisément les pattes. La carcasse n'a apparemment pas été entamée par des charognards de passages, les os n'étant pas brisés. Une prédation récente ?



Photo Marceau Duraffourg

Il s'agit à priori d'une attaque de rapace, les plumes étant arrachées soigneusement. Nous ne retrouvons pas d'indices (plumes ou autres) permettant une identification précise du prédateur.

Le doute plane... Autour des palombes? Aigle royal ? Rien ne nous permet d'affirmer cela, et la question reste entière. Quoi qu'il en soit, cela fait partie du cycle naturel. A surveiller quand même...

IPPC Gélinothe Massif de Mignovillard



Le GTJ a effectué ce printemps un suivi gélinothe sur le Massif de Mignovillard (39) au lieu dit « La Bourre » avec la Méthode dite IPPC (Indice de Présence sur Placette Circulaire). Cette méthode se base sur la recherche d'indices de présence récents (crottes, plumes, voire d'observations directes) sur des placettes de 20 mètres de rayon. La méthode IPPC nous donne un indice d'abondance pouvant être comparé avec celui obtenu en 2002 et 2003 ; suivi réalisé à cette époque par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura.

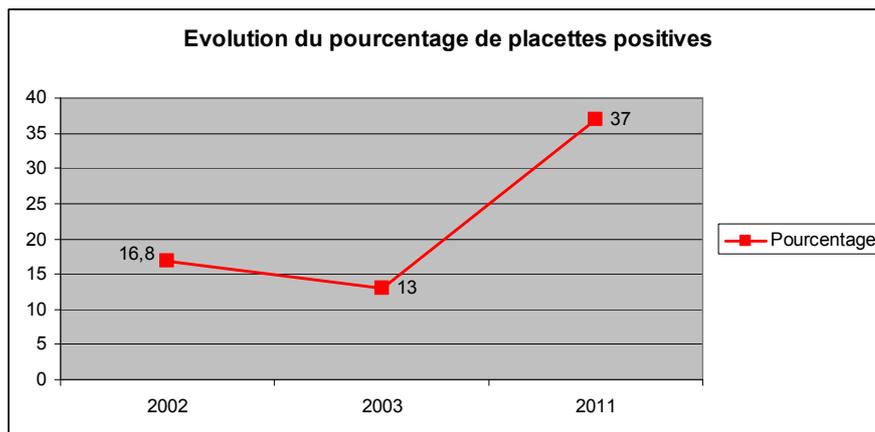
Au total 100 placettes ont été prospectées sur une superficie d'environ 400 hectares. La localisation des placettes c'est faite au hasard par un système de maillage de 200 mètres de côté. Afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux obtenus au début des années 2000, nous avons appliqué un maillage identique à celui utilisé par la FDC 39.

La nature des peuplements est différente et varie en fonction de l'altitude suivant un axe Est-Ouest. Nous retrouvons sur les 3/4 des placettes un peuplement irrégulier de type jardiné marqué par des secteurs de chablis (résultats de la tempête de 1999). Suivent d'anciennes prairies colonisées par le noisetier entrecoupées de plantations d'épicéas d'âges variables et des zones de vieilles hêtraies presque pures bordant des prairies de fauche.

Résultats :

Années	Placettes prospectées	Placettes positives	Indice
2002	107	18	0,168
2003	54	7	0,13
2011	100	37	0,37

Le pourcentage de placettes positives a plus que doublé en 10 ans.



Le Massif Alpin applique dans le cadre de l'OGM le même protocole nous permettant de comparer les résultats. Nous pouvons estimer la densité de population à une dizaine d'adultes/100ha soit 5-6 couples/100ha pour une quarantaine d'individus à l'échelle de la zone d'étude. La littérature indique au delà de 5couples/100ha de très bonnes densités.

Pour information (*OGM et Montadert*):

Résultat IPPC en %	Nombre d'adultes/100ha	Nombre de couples/100ha
IPPC<5%	1	0
5<IPPC<15%*	2-3	1-2
15<IPPC<30	6-9	3-4
30<IPPC<50%	10-13	5-6
IPPC>50%	18-25	9-12

* Résultats obtenus au début des années 2000.

La densité maximale mondiale connue se trouve en Sibérie avec 15couples/100ha et en France, dans les Alpes du Sud avec une moyenne de 23adultes/100ha.

Ce bon résultat était tout de même espéré. En effet, les zones de chablis apparues suite à la tempête de 1999, ont été recolonisées par des arbres fruitiers tel que le noisetier, le sorbier, le saule ... éléments indispensables dans l'alimentation de la Gélinotte.

Les trouées ont également fait apparaître des tâches de myrtille et des secteurs enherbés riches en insectes pour l'élevage des poussins. Les jeunes résineux restés sur pied ont profité des espaces de lumière pour développer des branches basses offrant des zones de refuge contre les prédateurs (rapaces notamment).

Cependant, Le hêtre gagne petit à petit du terrain. Il n'en est encore qu'au stade semi mais il est probable que dans une quinzaine d'années celui-ci aura pris le dessus sur la strate herbacé et arbustive. La ressource alimentaire réduite, la densité de population risque alors de diminuer.

Afin de ralentir cette tendance des travaux de dégagement lors des prochaines coupes pourront être préconisés

Les pages scientifiques :

Le Wifi s'est imposé comme distributeur d'internet sans fil. Mais il se pourrait qu'il soit également un tueur silencieux.

Une étude menée par une université hollandaise suggère que les radiations Wifi créent d'étranges anomalies chez les arbres. C'est la ville hollandaise d'Alphen aan den Rijn qui a commandité cette étude, menée sur une durée totale de cinq ans. La croissance des arbres a été étudiée pendant cette période par un chercheur de l'université de Wageningen : il a découvert que 70% des arbres des zones urbaines présentent les mêmes symptômes, contre seulement 10% il y a cinq ans.

Les ondes du Wifi feraient mourir leurs feuilles prématurément et abîmeraient leur écorce. Les feuilles exposées au plus près des émetteurs ont progressivement viré à une couleur de plomb, due à la mort de leurs cellules superficielles.

Il s'agit d'une étude préliminaire, dont les résultats doivent être confirmés. Mais tout de même : si le Wifi peut affecter la croissance d'un arbre, quel effet a-t-il sur nous?



Le dossier : Les 20 ans du Groupe Tétrás Jura

Voilà désormais 20 ans que le Groupe Tétrás Jura œuvre pour la protection des tétraonidés sur le Massif Jurassien. L'occasion de faire un retour en arrière sur ces 20 dernières années et même au-delà, dès les premières études nationales sur les tétraonidés. Vous trouverez dans ce dossier des informations naturalistes, des anecdotes et le témoignage de personnes ayant eu un rôle important dans la vie de l'association et dans la défense des tétraonidés.

1964



1973



1964 : Couturier réalise une enquête épistolaire nationale sur la présence du Grand tétras. Plus de 300 communes confirment la présence régulière de l'espèce sur leur territoire. Il estime la population de Grand tétras sur le Massif Jurassien à 700 individus.

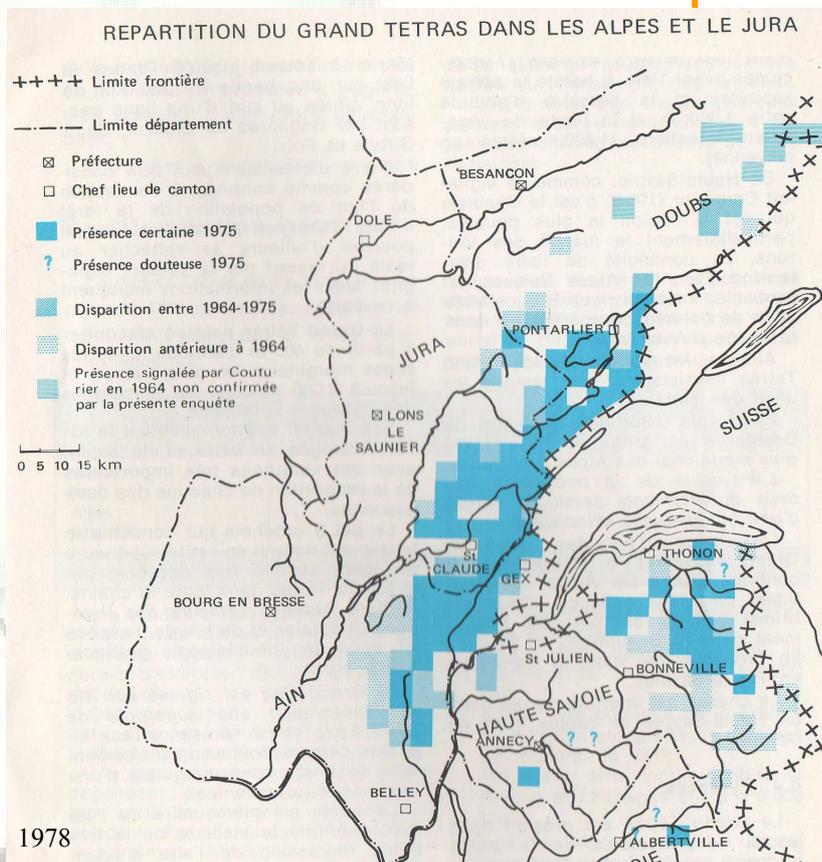
1973 : Le Grand tétras est classé comme une espèce protégée. Sa chasse est interdite sur toute la façade Est de la France.



1975 : L'ONCFS lance une enquête nationale dans tous les massifs montagneux de France sur la présence du Grand tétras. Bernard Leclercq, embauché à l'ONCFS est chargé de coordonner ce projet à l'échelle du Massif Jurassien. Dans un premier temps des questionnaires sont envoyés dans les communes (naturalistes, agents ONF, chasseurs...) demandant des renseignements simples sur la localisation de l'espèce. Puis, en fonction des retours des réunions sont organisées où chacun est invité à donner des emplacements plus précis

Il en ressort une carte de présence sur l'ensemble du Massif Jurassien. A cette époque, l'espèce s'échelonnait de Pontarlier (25) jusqu'au nord de Belley (01). Les effectifs estimés étaient de l'ordre de 500 oiseaux répartis sur 98 communes. Certains secteurs ont été complètement désertés par l'espèce là où Couturier signalait une présence rare ou exceptionnelle.

Après des visites sur le terrain, Bernard Leclercq se rend compte très rapidement que le facteur principal lié à ces disparitions est dû à la dégradation de l'habitat.



1975

1978



1978 : Bernard Leclercq et Jean Schatt (ONF) organisent le premier « Colloque Grand tétras » à Chapelle des bois (25) où sont données des recommandations sylvicoles pour le maintien de l'habitat du Grand tétras. Lors de ce colloque un réseau d'observateurs est créé où chacun des membres qui le compose est invité à transmettre ses observations à Bernard .L. Nous retrouvons des noms connus Jean-Pierre Prost, Jean Arbel, André Bourgeois, Gérard Cooche... tous naturalistes et très impliqués dans le suivi de l'espèce.

Le dossier : Suite...

1979 : Les affûts d'autrefois : « Je me souviens de ce printemps 1979, où, avec Bernard Leclercq, nous avons prévu un affût sur une place de chant du Risoux.

Le départ est fixé à 3h00. En cette fin d'hiver l'enneigement est encore très abondant et le parcours à ski se fait depuis le bas de la forêt.

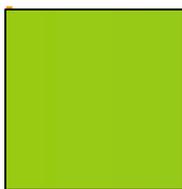
Il fait froid ce matin là. Nous traçons notre piste dans une tombée de neige de l'avant-veille, mais la montée du Risoux, avec des sacs à dos bien chargés, a vite fait de nous réchauffer.

La nuit est noire, pas de lune pour faciliter notre progression, et nous avançons aussi rapidement que possible malgré l'effort à faire notre trace. La difficulté majeure se présente lorsque nous quittons cette piste pour gagner la place de chant

La connaissance du terrain nous facilite l'approche et nous gagnons l'affût installé les jours précédents. Après avoir changé nos vêtements mouillés par l'effort, nous nous glissons dans nos sacs de couchage et attendons les premiers chants des coqs branchés. La pénibilité du déplacement à ski est vite oubliée lorsque les coqs viennent parader auprès de notre cachette puis le caquètement des poules et ensuite leur présence au sol nous apporte une image inoubliable de la parade des grands tétras. »

Jean Arbel

1979



1983



1983 : Grâce à Philippe Benoit, agent ONF du Massacre, la menace d'une nouvelle piste de ski alpin est détournée. En effet, lors d'une visite sur ses parcelles, l'agent constate un martelage intensif sur plusieurs parcelles, non programmé dans le plan d'aménagement. En parcourant les parcelles martelées, il se rend compte très rapidement que les arbres à couper forment une bande assez large (20-25 mètres) de façon rectiligne. En se rapprochant de Bernard Leclercq, les deux naturalistes se renseignent auprès de l'ONF et apprennent qu'une autorisation a été donnée à la Régie du Haut Jura (gestionnaire des pistes de ski) désireuse d'augmenter le domaine skiable du secteur. La piste partirait du sommet du téléski de la Serra pour rejoindre celui de la Combe du Lac (cf schéma). Il fallait stopper cette démarche, déjà bien avancée, qui prévoyait de passer à proximité de deux places de chant actives à cette époque ! La création du téléski de la combe du lac avait déjà détruit une place de chant, il fallait intervenir. Après plusieurs courriers et rencontres, ils finissent par avoir gain de cause, la piste n'est pas créée mais l'affaire reste étouffée...

Au bout de quelques mois, le Groupe Tétràs apprend que cette piste était un test avant de passer à un plus « gros morceau », une opération plus vaste et encore plus dangereuse pour l'avenir du Grand tétras : un départ depuis le Crêt Pela !



1984 : Le premier coq fou est observé sur la commune de Jougne. Le 10/12/1984, Bernard Leclercq reçoit un appel téléphonique d'un membre du réseau d'observateurs lui signalant un Grand tétras un peu « étrange » perché sur le monument aux morts. Pendant toute une semaine Bernard et une de ses collaboratrices le suivent du levé au couché du soleil en relevant tout ce qu'il mange et en ramassant toutes ses crottes. Il avait été surnommé « Albert ». Toutes ces données ont permis de calculer la vitesse de digestion, le volume des crottes...



Photo d'Albert

1984

1990



1990 : Une deuxième enquête nationale est lancée sur l'ensemble des massifs montagneux. Le principe reste le même, deux étapes = l'envoi d'un questionnaire suivi de réunions. D'un point de vue pratique, cette deuxième enquête est plus simple que la première grâce au réseau d'observateurs déjà en place. Depuis sa création en 1978, ce dernier s'organise et se structure en prenant le nom du Groupe Tétras Jura. Le nom est déjà là mais pas le statut !

Apparaissent de nouveaux acteurs dans le suivi des tétraonidés : Patrick Longchamp (ONCFS), Pierre Joly (ONF) et Philippe Benoît (ONF).

Les résultats sont inquiétants, les chiffres ont encore baissés. Son aire fragmentée au Nord, se limite désormais au Haut-Jura et à quelques massifs forestiers du rebord du second plateau. Sa régression spatiale est particulièrement sensible dans le Buguey

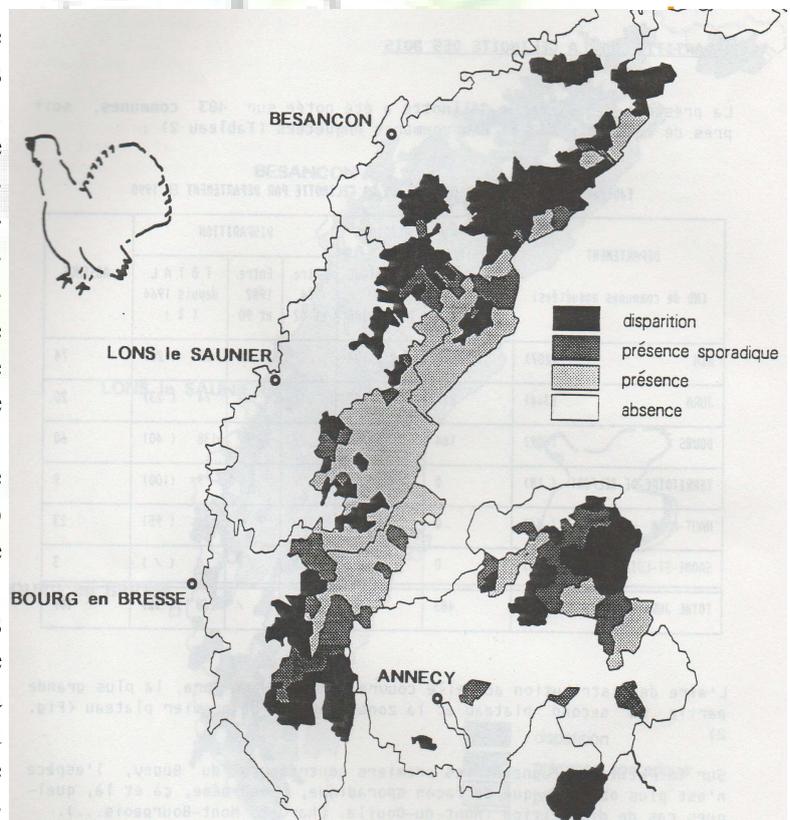


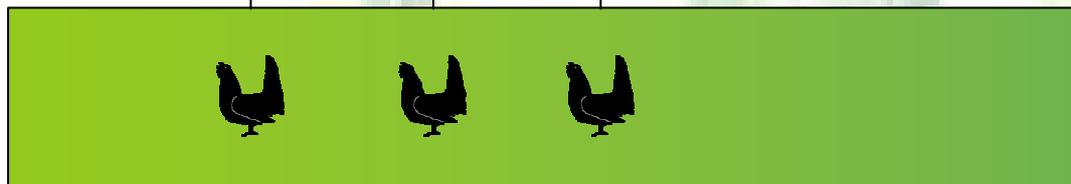
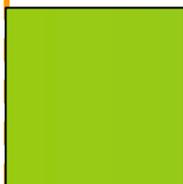
Figure 3 : STATUT TERRITORIAL DU GRAND-TETRAS DANS LES ALPES DU NORD ET LE JURA FRANÇAIS EN 1990

Le dossier : Suite...

1991

1992

1993



1991 : Le 26/10/1991, le Groupe Tétrás Jura est officiellement reconnu comme une association de loi 1901 avec pour objectif la protection des tétraonidés sur le Massif Jurassien. Son assemblée constitutive a lieu à Lajoux à La Maison du Haut-Jura. Bernard Frochot en est son Président (Professeur de biologie animale à l'université de Dijon).



L'association a été créée par opportunisme...en effet, une subvention sur la question du tétras était disponible mais nécessitait une association reconnue...c'était chose faite avec le groupe tétras jura.

GROUPE TETRAS JURA

Le 26 Octobre s'est tenue l'assemblée constitutive de "l'Association Pour la Sauvegarde des Tétraonidés dans le Massif jurassien" plus connue sous l'appellation de "Groupe Tétrás Jura".

Cette réunion officialisait en effet l'existence d'un regroupement de biologistes, de forestiers et d'amateurs avertis de la forêt qui oeuvrent depuis des années en faveur de la préservation des espèces phares du massif.

Venus de l'Ain, du Jura et du Doubs, le Directeur régional de l'Office National des Forêts de Rhône Alpes et de nombreux agents de l'Office, les représentants de l'Office National de la Chasse (O.N.C.), des Fédérations Départementales de chasseurs, des associations de naturalistes et d'ornithologues françaises et suisses, des photographes animaliers, des Réserves Naturelles de Remoray et des Monts-Jura, ainsi que des universitaires s'étaient donné rendez-vous à la Maison du Haut-Jura à Lajoux.

Messieurs LABIGAND, Président du Groupe Tétrás Vosges et Claude MICHEL, Chargé de

Mission du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges apportèrent le témoignage de leur expérience du réseau d'observation mis en place sur le massif des Vosges où la situation de l'espèce est beaucoup plus dramatique, ce qui justifie aujourd'hui une large mobilisation.

En même temps qu'il poursuivra ses observations de terrain, son travail de suivi des populations, le Groupe Tétrás Jura développera des actions d'information et de conseil dans le cadre du programme d'Action Communautaire pour l'Environnement (ACNAT) proposé à la Communauté Economique Européenne sur le Massif du Jura.

Bureau provisoire du Groupe Tétrás Jura

Président : Bernard FROCHOT, (Professeur de Biologie Animale à l'Université de Dijon)

Vice-Président : Office National de la Chasse représenté par Mr MAGNANI

Secrétaire : Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Trésorerie : Vincent LETOUBLON (Réserve naturelle de Remoray)

1992 : Le 14 avril 1992, 4 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope voient le jour : Massifs du Risoux, du Massacre, de Combe Noire et de Haute-Joux. Composés de 10 articles, ceux-ci visent à réduire l'impact des activités sportives de pleine nature sur les populations de Grand tétras.



1998

1999



1992 : L'association créée, tous ses membres sont très motivés pour monter un projet d'envergure pour sauver le Grand tétras dans le Massif Jurassien. Par l'intermédiaire de Mr Carteron (DIREN) le LIFE tétraonidés se monte petit à petit. Deux grandes phases de travaux vont occuper les deux salariés du GTJ (Marc Montadert et Bernard Leclercq). La première consistant à affiner le suivi scientifique sur l'espèce (cartographie, dynamique de la végétation, des populations...) et la deuxième en une phase d'expérimentation (méthode sylvicole, remise en pâturage...). Le LIFE programmé à

la base sur une durée de 3ans s'étala dans le temps pour la rédaction d'un certain nombre de mesures sylvicoles, touristiques et cynégétiques.

1993 : Bernard Frochot passe la main à Bernard Leclercq qui devient le nouveau président du GTJ. Ce professeur en biologie à la Faculté de Dijon, passionné par cette espèce depuis 1975 est le mieux placé pour prendre ce nouveau poste de Président.

1998: Le tracé d'une course de quad sur l'APPB Haute Joux, modifié au dernier moment, ce qui a amené le GTJ à déposer plainte contre les organisateurs. Le nouveau tracé passe désormais sur des pistes non ouvertes à la circulation sans autorisation. Suite à cela, le directeur de course a appelé le GTJ en lui proposant une certaine somme d'argent si celle-ci était retirée : Ce qui ne fut pas accepté par le Président de l'association. Le jour de la course, tous les partenaires concernés (ONF, ONCFS, FDC, GTJ, naturalistes...) se sont retrouvés devant la ligne de départ pour tenter en vain de la stopper. Ce dossier traité par le tribunal de grande instance de Chambéry a été jugée en 2002. Cette instance a reconnu le bien fondé de l'action du groupe tétras jura et condamné l'organisateur à verser 460€ de dommages et intérêts, somme qui n'est jamais rentrée dans les caisses de l'association !



1999 : Le Groupe Tétrás Jura est reconnue comme une association de Protection de la nature. Cet agrément lui donne plus de notoriété auprès de ces partenaires

1999 : Le Massif Jurassien est balayé par deux tempêtes exceptionnelles au mois de décembre. Celles-ci, particulièrement violentes sur le deuxième plateau, ont considérablement modifié les habitats du Massif de Mignovillard et de Haute Joux, profitant au Grand tétras. De grands secteurs de chablis apparaissent, favorisant l'implantation de la strate herbacée et de la myrtille. Ce phénomène naturel a relancé le dynamisme des populations sur ces deux massifs, au moins temporairement.

Le dossier : Suite...

2000 : Le 1^{er} mai 2000, un cadavre de Grand tétaras mâle est découvert sur une place de chant du Massif de Champfromier (Ain) par Pascal Mathieu et Michel Richerot (ONCFS 01). A proximité de l'animal en partie consommé se trouvent des poils qui s'avèrent, après examen microscopique, être des poils de lynx. Analyse confirmée par le « Réseau lynx ». Cette prédation de lynx est le premier signalé en France depuis le retour du prédateur en 1974 sur la Massif Jurassien.

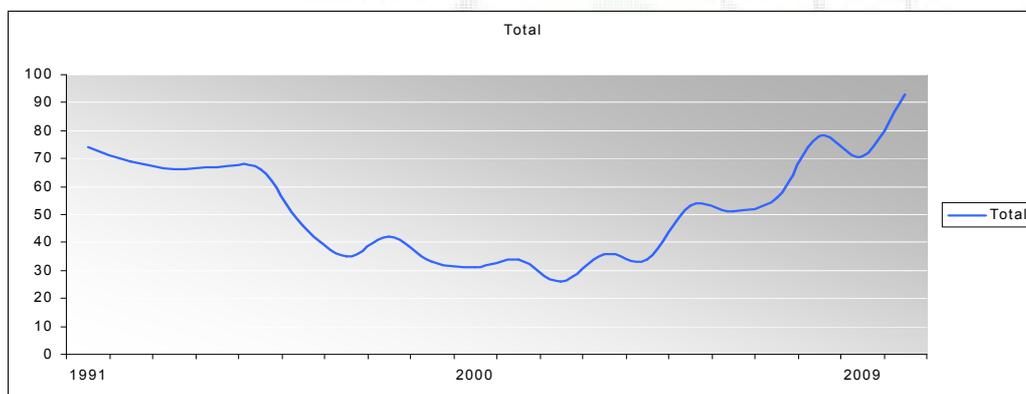


2000 : Une nouvelle salariée arrive au GTJ. Il s'agit d'Alexandra. Finissant son stage à la Réserve Naturelle de la Haute Chaine sur le Grand tétaras, Alexandra a été embauchée très rapidement au GTJ.

Les cotisations, au départ fixées à 60 frs, sont désormais de 10€ pour les particuliers et 20€ pour les structures. Le nombre d'adhérents est depuis en constante augmentation. 17 en 2000, nous avons atteint 53 adhérents à jours en 2010 .

2002 : Le GTJ dépose plainte contre X pour des travaux de pistes forestières dans les limites de l'APPB de Combe noire (Mignovillard) sans autorisation préalable. L'affaire est classée sans suite pour infraction injustement caractérisée.

2003 : Cette année est marquée par une forte canicule, profitable au Grand tétaras et notamment à l'élevage des jeunes. La clémence du temps début juin et la chaleur exceptionnelle de cette période bénéficie à l'alimentation et à la survie des poussins. Les recrues ont alors apporté du sang neuf dans les populations. On remarque dès 2004 une augmentation des effectifs. Depuis, ceux-ci repartent à la hausse et nous atteignons actuellement sur certains massifs les chiffres du début des années 90. Cette tendance a également été observée dans toute l'Europe de l'Est.



2000



2002



2003



2004



2005



2003 : Le GTJ lance ses premières animations dans le cadre des « animations estivales du PNR ».

Lamoura

Sur le sentier des groseilliers

Chaque mercredi après midi, Alexandra Degraz, organise une sortie entre Lamoura et Prémaman, sur le sentier des groseilliers.

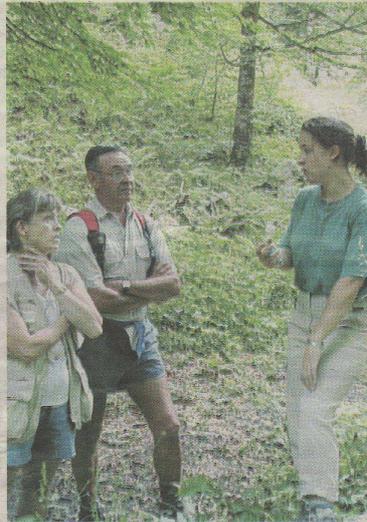
SON but est de faire découvrir les habitants de la forêt jurassienne et de parler du Grand Tétrás. On ne le verra pas sur ce parcours, et pour cause : il ne faut pas déranger cet hôte de marque en forte régr n. Pour sa survie, il fait l'objet d'arrêtés de protection sur les biotopes du Massacre, du Risoux, de la Haute Joux et de la Combe Noire.

Attention de ne pas faire la confusion entre Parc Naturel et réserve. Le premier a été mis en place par les élus pour promouvoir le patrimoine, alors que la création d'un réserve est une mesure de protection de l'environnement. Et un Parc National est un territoire protégé avec une zone centrale où l'homme y est interdit.

Petit Tétrás deviendra grand ?

Le grand Tétrás est un marcheur. Il aime les milieux forestiers ouverts où il peut se déplacer facilement voir une vue dégagée. Jeune, il se nourrit d'insectes, puis de baies. La fermeture des sous bois pour cause de non pâturage limite les territoires favorables à ses besoins. L'hiver, il ne peut consommer que des aiguilles de sapins et vit essentiellement perché.

Ses réserves sont alors très limitées. S'il est fréquemment déran-



Huguette et Paul ont encore appris sur la forêt grâce à Alexandra

Les usagers et les partenaires doivent se mobiliser pour sa survie. Mais il n'est pas le seul habitant des forêts. Sa cousine, la gelinotte des bois, vit en milieu fermé. Le pic noir aime se loger dans les foyards peu branchus aux longs fûts. L'écureuil, la martre ou la chouette de Tengmalm profitent de son travail pour « squatter » les lieux ! Qu'une chouette chevêche se manifeste et les messages deviennent hystériques, car cette dernière se nourrit de passereaux. Tout au long du chemin, fourmière, chenilles, sorbiers des oiseaux, plantes et arbustes ont été observés et commentés. Et en fins connaisseurs, Huguette et Paul ont distingué les différents chants d'oiseaux : « On croit connaître la forêt, mais on apprend toujours ! », ont-ils conclu avant de se séparer enchantés de leur balade.

Marie-France Raffy

Rendez-vous chaque mercredi à 14h30 sur le parking de la Serra à Lamoura.

Pour en savoir plus : Groupe Tétrás Jura, 5 rue de la Millière 39370 Les Bouchoix

Tél/Fax : 03 84 42 78 67 courriel : groupe-tetras@wanadoo.fr Ses publications : Brochure, plaquettes et cassette.

gé, il va s'affaiblir et n'aura plus assez de forces pour se défendre contre les prédateurs. Randonneurs à ski, en raquettes ou chiens de traîneaux sont ses principales sources de dérangements, d'où les interdictions de sortir des pistes autorisées.

2004 : Mise en place d'un premier plan d'action pour lancer le travail du GTJ. L'objectif étant d'organiser les travaux menés par l'association. Les orientations proposées comprennent des formations auprès des forestiers, Accompagnateurs en Montagne..., des animations grand public et la réalisation d'un poster de sensibilisation, le tout pour un budget de 23000€. Le dossier a été déposé à la DIREN mais la subvention versée ne fut pas à la hauteur de ce qu'espérait le GTJ. Seulement 10 000€ d'aide justifiant de modifier et d'alléger le projet.

2005 : Tout n'a pas été rose pour le GTJ... En 2005, l'association connaît de gros problèmes financiers. On parle alors de licenciement, dissolution... La Fédération Départementale de Chasse du Jura a mobilisé une certaine somme d'argent pour sauver le GTJ. La FDC 25, la FDC 01 et la FRC de Franche-Comté ont également mis la main à la poche pour permettre la survie de l'association. Depuis, les FDC25 et 39 et la FRC sont membres élus du Conseil d'Administration du GTJ.



Le dossier : Suite...

2005 : Une réflexion sur la construction de « La maison de l'Environnement et de l'Epicéa » à La Pesse est lancée par le GTJ. Ce projet déjà lancé en 1998 par l'association des amis de l'épicéa était plus ou moins tombé à l'eau faute de financement. Le nouveau projet comprend la réalisation d'un bâtiment type expo-muséographique pour le grand public et un centre de ressource destiné à la formation des professionnels de la forêt, du tourisme.... Une fois de plus ce projet resta dans les placards

Octobre 2005 : Une poignée de bénévoles des Ami de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne et du GTJ s'est retrouvée sur les crêtes du Jura, avec l'équipe permanente de la Réserve de la Haute Chaîne pour poser des spirales fluorescentes rouges sur les câbles de la nouvelle télécabine des loges et de la Catheline au col du Crozet. L'objectif de ce travail étant d'éviter les collisions avec les oiseaux, dont le Grand tétras, qui par temps de brouillard n'aperçoit pas les remontées mécaniques. L'opération menée sur plusieurs journées a permis de fixer 1400 spirales sur 3Km de câbles

2006 : Bernard Leclercq, Président depuis 13ans passe la main à Jean-Michel Lacroix. Par sa profession, notre nouveau président est en relation directe et quotidienne avec le milieu de vie du Grand tétras. En effet, Jean-Michel est bûcheron et accompagnateur sur le secteur du haut jura

2005

2006



2006 : Grâce à des financements de la DATAR, le GTJ réalise une exposition sur le Grand tétras comprenant 10 panneaux plastifiés présentant les particularités de l'espèce. Ce travail fut mené en collaboration avec la commission communication de l'association.



2008 : Le Ministère en charge de l'écologie décide de lancer l'élaboration d'une stratégie nationale en faveur du Grand tétras. Il charge la Ligue pour la Protection des Oiseaux France, d'apporter à l'Etat des recommandations sur la protection de cet oiseau à l'échelle de la France. La stratégie, dont le travail de rédaction a débuté en 2008, a finalement été publiée courant juin 2011...Nous reparlerons de son contenu dans le prochain numéro du journal.

Cette stratégie nationale fait suite à l'adoption du Plan Stratégique mondial pour la protection de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles (Plan Stratégique de la Convention sur la Diversité Biologique, octobre 2010). Ce Plan Stratégique comprend vingt objectifs concrets à atteindre d'ici 2020. En particulier, l'objectif douze qui tend à prévenir l'extinction des espèces animales et végétales en danger et à assurer que ces espèces ne soient plus en danger grâce aux mesures de protection et de restauration dont ils feront l'objet. Au niveau national le Grand tétras est directement concerné par cet objectif.

2008: La première Convention Pluri-annuelle d'Objectifs est signée avec la Région Rhône-Alpes. Engagements financiers sur 3 années en fonction des différents projets proposés. Une deuxième convention avec la Région Franche-Comté sera signée l'année suivante. C'est également l'année de la conception du site internet du GTJ grâce à des financements de la DATAR.

2008

2009



2009 : Une journée est organisée au Fort des Rousses pour mettre en avant le Grand tétras. Il s'agit des « Journées Biodivertissantes ». Le programme de la matinée est composé de débats-conférences sur le rôle des APPB, la protection du Grand tétras... L'après-midi, les visiteurs (peu nombreux) ont pu rencontrer un grand nombre d'exposants présentant leur travail sur d'autres éléments de la biodiversité



Le dossier : Suite...

2009 : Nouveaux panneaux/flyers. Plus esthétique et espérons le plus impactant, une nouvelle signalétique est apposée sur les APPB. Les panneaux des APPB Haute Joux et Mignovillard ont été renouvelés en 2009. Les deux autres APPB du Massif : Risoux et Massacre seront posés cet été. 3 types de panneaux seront visibles par les utilisateurs des sites :

- Plaques de périmètre et de rappel
- Totem faune/flore
- Totem réglementaire

Dans le cadre de ce projet, une campagne de sensibilisation a été lancée grâce à l'élaboration de flyers, rappelant la réglementation (été et hiver). Ces documents sont mis à disposition dans les offices du tourisme.



2009



2010



2009 : A l'aube de l'ouverture du Congrès National des Réserves Naturelles de France initié par la RN de la Haute Chaîne, le coq fou de La Vattay est braconné. Il était devenu l'attraction du domaine skiable. Le décès de l'animal remontrait à la période du 29 mars au 5 avril 2009. Des traces de ski et de sang ainsi que des plumes ont été retrouvées à l'endroit où le grand tétras avait pris ses quartiers. Le GTJ c'était alors porté partie civile, au côté d'autres associations. Le tribunal a décidé (fin 2010) de classer ce dossier « sans suite » faute de preuve. En effet, aucun élément nouveau n'a pu être apporté par les enquêteurs de la gendarmerie de Gex.

INSOLITE

Un grand tétras « fou » hante les pistes de ski de La Vattay

Les responsables de la réserve naturelle de la Haute chaîne du Jura s'interrogent sur la meilleure parade : depuis quelques semaines, un coq de bruyère mâle, plus communément appelé grand tétras, hante littéralement les pistes de ski de fond de la Vattay en limite Ain-Jura ! Son comportement anormal et pour le moins extraverti est à l'inverse de celui adopté par le gallinacé, généralement très discret.



/ Photo DR

« C'est à tel point que les gens viennent, comme pour une attraction, dit Alain Bloc, conservateur de la réserve. C'est en contradiction avec notre langage. » Il recommande auprès des promeneurs et skieurs de ne pas sortir des pistes, « de respecter toute l'année le droit à l'intimité de cette espèce en voie de disparition », ajoute le conservateur. « Il s'était déjà manifesté, mais plus tard, l'an dernier », ajoute Frédéric Sassard, technicien à la réserve. Mais voilà, cette année, le coq mâle - de la taille d'un petit dindon - se comporte comme s'il était en période nuptiale, mais bien avant la saison normale des amours. Alors un conseil aux skieurs ? Évitez de provoquer le coq fou !

2010 : Dans l'optique de diminuer les dérangements excessifs au Crêt pela (Massif du Massacre), le balisage du Gr 9 (départ chalet de la Frasse et Combe à la chèvre) ainsi qu'un sentier de petite randonnée, a été modifié. Malgré les panneaux réglementaires interdisant la montée au sommet, de nombreuses ascensions sont effectuées pendant la période hivernale. C'est pour cela, et avec l'accord des organismes responsables, que le balisage (rouge et blanc pour le Gr et jaune pour les Pr) a été changé : un nouveau balisage au sol, invisible par temps de neige.

2010 : Le Conseil Régional Franche-Comté a demandé au GTJ d'initier le montage d'un programme Interreg ayant pour objectif l'harmonisation des méthodes de suivi des populations de grand tétras avec la Suisse voisine. Or, après quelques échanges, il est apparu au groupe de travail que cette première piste de réflexion ne répondait pas aux besoins Jurassiens. De plus, nos interlocuteurs Suisses n'étaient pas très favorables à un nouveau programme Interreg. A l'occasion de différents échanges, les partenaires ont orienté leurs demandes vers un autre type de projet européen. C'est ainsi que naît le « LIFE Biodiversité des forêts de Montagne ». Ce projet est l'occasion pour le GTJ de proposer un programme ambitieux et pluriannuel. Même si le tétras n'est pas l'élément prioritaire du projet, il sera l'objet d'un volet important. En effet l'objectif global du projet est d'améliorer la qualité des forêts d'altitude et par la même d'améliorer le biotope du Grand tétras. Un poste supplémentaire a été créé au GTJ pour permettre un travail important sur ce dossier. Anaïs, reprendra les actions courantes d'Alexandra afin de lui dégager du temps pour le montage du projet.



Après 25 années caractérisées par une forte recherche scientifique (1975 à 2000), le GTJ « rentabilise » petit à petit ce suivi pour mettre en place des actions concrètes de restauration de milieux en faveur des espèces. Tant au niveau international qu'au niveau français, l'action du GTJ s'inscrit pleinement dans les objectifs et les efforts à réaliser pour protéger le Grand Tétrás de l'extinction.

Depuis la création de l'association, les efforts de travail se sont portés principalement sur le Grand tétras par son aspect prestigieux mais surtout comme bio-indicateur de la qualité des forêts. L'association souhaite désormais se pencher davantage sur la problématique gélinotte dont nous ne disposons que de peu d'informations. La validation du LIFE « biodiversité et forêts de montagne » va contribuer à la pérennisation des actions du GTJ pour les 5 prochaines années.

Rendez-vous dans 10ans...

Merci à Bernard Leclercq pour toutes ses informations et documents nécessaires à l'élaboration de ce travail et également à Jean Arbel pour son témoignage.

L'écho des massifs : La Transjurassienne 2011 : une semaine bien

mouvementée

Depuis quelques années déjà, le GTJ est consulté par la Direction Départementale des territoires du Jura au sujet des itinéraires de repli de la Transjurassienne. Bien que les délais soient très courts pour étudier les propositions, le GTJ a toujours fait en sorte de répondre dans les délais impartis et de donner un avis positif... assortis de quelques propositions de mesures dont l'objectif est de réduire l'impact de la manifestation sur les zones naturelles protégées. Propositions encore jamais retenues par les services de la Préfecture. Ce début d'année exceptionnel par son manque d'enneigement a provoqué une réaction en chaîne assez inattendue. Une dizaine de jours avant la manifestation, la grande interrogation du monde sportif jurassien était : « La Transjurassienne sera t'elle maintenue ? ». Cela paraissait peu probable au vue des trois itinéraires de repli inutilisables et des températures printanières... Mais lundi 7 février, Transorganisation informe lors d'une réunion (à laquelle le GTJ n'a pas été convié) que la course se fera dans le Massacre et en partie sur des pistes de repli et route forestière des Logettes, non autorisée au damage. Les remarques de la DDT n'ont pas arrêté les organisateurs qui ont publié le tracé le lundi soir.

Lorsque nous avons disposé de cette information mardi matin, nous avons déjà cherché à savoir si les services de préfecture autoriseraient par dérogation le passage de la course sur ce circuit. A cette date il était effectivement prévu qu'il soit signé par la Préfète, et ce malgré nos mises en garde. Le GTJ a alors rédigé un courrier expédié mercredi midi par mail demandant que des mesures de réduction de l'impact soient prises et que des mesures de compensation soient prises en charge par Transorganisation. Nous avons également laissé entendre dans ce courrier l'éventualité d'un recours en justice contre cette décision.

Malgré notre courrier, la Préfecture a signé l'arrêté dérogatoire jeudi soir. C'est alors que le parti politique des Verts a informé le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et des Transports de la situation... Ce qui a conduit le ministère à informer Me la Préfète de l'illégalité de son arrêté. Nous avons ainsi appris vendredi matin que l'arrêté dérogatoire serait probablement retiré. Le GTJ a par la suite été convoqué à la Préfecture pour trouver avec le PNR et Transorganisation une solution permettant à la fois le maintien de la course et le respect de l'APPB. Solution trouvée et validée à 15h... Affaire classée... Provisoirement ! A 16h30, Me la Préfète reconvoque une réunion en préfecture pour étudier une nouvelle proposition de Transorganisation (la solution validée à 15h a été jugé non conforme par les directeurs de course). Nous avons donc étudié un nouveau tracé par messagerie pour finalement valider ce énième circuit.

Quel bilan peut-on faire de cet événement Transju ?

La méconnaissance de la préfecture de ses propres arrêtés est l'élément le plus frappant de cette série d'évènement...

Mais la preuve qu'un travail d'équipe peut permettre de faire plier à la fois une Préfecture et un comité d'organisation.

Le soutien inattendu de nombreux participants de la Transjurassienne, choqués par une telle débâche de moyens et le non respect des règlements.

Une conclusion négative en termes d'image. A part quelques articles relativement objectifs



(voire Est républicain) d'autre n'ont pas hésité à cataloguer le GTJ d' « anti-transju » (voir les articles du Progrès) sans jamais indiquer nos arguments. Ainsi, l'image du GTJ au niveau jurassien risque de passer sous le niveau critique, particulièrement auprès des élus locaux. Espérons que le PNR, malheureusement invisible dans les médias sur ce dossier aura su réaffirmer auprès de ces membres son attachement au respect des réglementations et aux dispositions de sa nouvelle charte concernant notamment la gestion de la ressource en eau.

Quelles suites ?

Malheureusement cet épisode met en lumière la faiblesse des APPB et le peu de considération qu'ils obtiennent de la part des élus locaux. Il devient urgent qu'une position claire soit prise sur ce sujet.

1° Annulation de l'APPB du Massacre

2° Maintient et renforcement des moyens mis en œuvre pour améliorer son respect.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec trans'organisation pour aider l'association à fournir les documents nécessaires à l'instruction des dossiers pour l'année 2012. Le travail du GTJ et des verts semble avoir porté ces fruits puisque d'autres manifestations sportives sont désormais suivies par les services de l'état.

Malgré tout, Me La préfète avait lors de la réunion bilan de la transjurassienne fait une remarque, pour le moment non suivie d'effets :

Les APPB ne sont pas valables seulement au moment des manifestations sportives et qu'en est-il des moyens mis en œuvre pour rendre ces outils de protection plus concret tout au long de l'année ? Les réunions du groupe de travail technique APPB devront permettre de proposer des solutions sur ce sujet.

Le GTJ a pour objectif de rappeler cette demande aux services de l'état pour les prochaines réunions, car la véritable avancée, si cette réflexion est effectivement menée, sera bien là ! Comment faire fonctionner efficacement les APPB tout au long de l'année pour assurer efficacement leur rôle de protection des habitats à tétras.

Des « **Clauses uniques** » pour tous les forestiers :

Jusqu'à présent différentes d'un département à l'autre voire inexistante, le GTJ a proposé d'harmoniser le système des clauses à l'échelle du Massif Jurassien. L'objectif de celles-ci est de réduire le dérangement des oiseaux par les activités humaines durant les deux périodes critiques pour l'espèce : l'hivernage et la reproduction/nidification. Elles interdisent toute activité sylvicole du 15 décembre au 30 juin. Le choix des parcelles c'est fait en étroite collaboration avec les forestiers.

Jusqu'à présent :

Doubs = clauses uniques (15 décembre-30 juin) = 2080 hectares contre 1260 pour les clauses uniques 2011

Jura = clauses hiver et clauses été = 1880 hectares contre 2170 pour les clauses 2011

Ain (hors Réserve Naturelle) = pas de clauses – 310 hectares pour les clauses 2011

Les clauses uniques sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2011. En respectant cette mesure de protection,

les forestiers font preuve d'un engagement important dans le maintien des populations locales.

Seul le syndicat du Massif du Massacre et du Bois de Ban Arobier s'oppose à l'application des clauses en prétextant un impact financier trop fort sur le syndicat Or cette réponse facile ne correspond pas à l'expérience des agents appliquant déjà les clauses uniques. Les aspects négatifs concernent principalement l'organisation du travail du gestionnaire et n'impacte pas le prix d'achat des lots de bois. Cette décision est regrettable sachant que la population du Massacre est actuellement au plus bas. Dès lors le GTJ s'interroge sur la réaction à avoir face à ce manque d'implication des élus locaux dans la protection d'un des éléments les plus prestigieux de la faune locale. Le GTJ a lancé quelques pistes de réflexions auprès du PNRHJ et de l'ONF en espérant avoir le soutien de ces deux organismes.

Rappelons que les clauses ne sont pas obligatoires pour les privés, simplement basées sur le volontariat. Malgré tout, quelques coopératives et experts indépendants se sont montrés favorables à ce dispositif.

L'écho des massifs : suite...

Semaine du coq à Mouthe :

Le GTJ s'est rendu la semaine du 28 février au 4 mars à Mouthe (25) pour les habituelles semaines du Grand tétras. En raison d'une météo particulièrement clémente et des récentes précipitations de neige, cette semaine n'a pas connu le succès des autres éditions (Les Rousses/Les Fourgs = 2009 et Giron/Lélex = 2010). Nous avons accueilli au total seulement 46 visiteurs. La soirée conférence/débat sur la marmotte du Jura, animé par Gérard Vionnet (Maison de la Réserve du Lac de Remoray) a elle aussi connue un succès limité. 19 personnes ont participé à la soirée.



Le PNR s'agrandi :

C'est officiel, depuis le 1^{er} avril le Parc Naturel Régional du Haut Jura c'est agrandi. Il s'étend vers le nord. Huit nouvelles communes font désormais parties de la zone parc : Labergement Sainte Marie, Fourcatier et Maison Neuve, Longeville Mont d'Or, Jougne, Remoray Boujeons, et Rochejean sur le Département du Doubs et Le Frasnois et Syam pour le Jura. Les villes portes restent inchangées : Bellegarde sur Valserine, Champagnole, la Communauté de Commune d'Oyonnax, Divonne les Bains, Gex et Pontarlier. Le Parc compte désormais 115 communes adhérentes pour une superficie de 178000 hectares et 82000 habitants.



Animation Martel' au coq :



Le Martel' au coq a reçu officiellement ses premiers apprentis le 3 mai. Une journée de formation a été organisée avec le CFA du lycée agricole de Montmorot (39). Ce sont 20 jeunes en BTS Gestion et Protection de la Nature et en Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune qui ont suivi la formation. La journée a été divisée en 3 périodes. La première, en salle afin d'expliquer le principe du Martel' au coq suivi d'un diaporama reprenant les particularités des tétraonidés (description, alimentation, habitat, cause de disparition...). La seconde moitié de la matinée c'est déroulée en forêt sur le site de formation où les apprentis, par groupe de 5, ont réalisé un martelage suivant des consignes précises :

- volume récolté avoisinant 70m³
- favoriser l'épicéa
- Et tenir compte des exigences du grand tétras (couloir d'envol, tâche de myrtilles...) et des critères de biodiversité (arbres possédant des cavités, des fentes, du lichen, des branches mortes...)

L'après-midi a été consacrée à la présentation des résultats avec une évolution de leur forêt à 10ans. Les apprentis ont été satisfaits de leur journée. Ils nous ont tout de même apporté quelques remarques afin d'améliorer cette animation. Chaque participant est reparti avec une « pochette infos » composée d'une plaquette du GTJ et du résultat de leur travail.

Nous remercions la commune de Belleydoux (01) qui nous a mis à disposition une salle pour réaliser cette animation mais aussi pour le stockage de l'exposition dans l'ancienne fromagerie du village.

Suivi Gélinotte sur le Plateau du Retord :

Dans le précédent numéro, nous vous présentions les projets phares pour 2011 dont le suivi gélinotte sur le plateau de Retord (suivi basé sur 3 années). Nous pouvons vous présenter les premiers éléments de ce travail.

Au total 105 placettes, carrés de 250 mètres de côté, ont été prospectées. 53 se sont révélées positives soit 50%. Les résultats sont satisfaisants. L'analyse de la végétation n'est pas terminée mais d'après les premiers éléments observés sur le terrain, un habitat non favorable pourrait être la cause des placettes dites « négatives » : hêtraie pure, futaie régularisée dans les bois moyens.

17 jours de travail ont été nécessaires pour réaliser l'ensemble du suivi. Pierre Terret (adhérent au GTJ et membre du conseil d'administration) a été embauché pour une période de 6 jours afin de libérer du temps aux salariées pour avancer sur d'autres dossiers



Coopération PNR du Haut Jura, O' Jura et GTJ :

Le club sportif de Course d'Orient (O' Jura, lire encadré, page suivante) basé à Prémanon (39)

souhaite augmenter de 4 ou 5 le nombre de sites pour la pratique de la course d'orientation (entraînements et compétitions) sur le Haut-Jura. Un travail de présélection a été fait par le club et déposé à la Direction Départementale des Territoires du Jura. Tous ces sites, 17 au total se situaient potentiellement dans des zones de présence du Grand tétras. Soucieux de son impact sur l'espèce et sur la faune et la flore en général, le club a décidé d'associer le Groupe Tétrás Jura et le PNR du Haut Jura dans sa démarche. Une première rencontre a permis d'établir une classification à trois niveaux en se basant sur la carte de répartition des populations de Grand

tétrás et des zones sensibles :

Priorités 1 = Sites en dehors des populations de Grand tétras. Pas de dérangement actuel et probablement pas d'ici 5ans. Le Groupe Tétrás Jura n'a pas d'objections quant à l'utilisation de ces sites pour la pratique de la course d'orientation (entraînement hebdomadaire et compétition sportive).

Priorité 2 = Sites en périphérie de zones occupées actuellement par le Grand tétras. Dérangement probable d'ici 5ans. O' Jura s'engage à ne pas utiliser ces sites du 15/12 au 30/06 et à ne pas les utiliser pour l'organisation de compétitions sportives mais uniquement pour des entraînements hebdomadaires.

Les modalités d'utilisation et de fréquentation des sites classés en priorité 2 s'alignent sur les mesures déjà mises en place pour le monde forestier, à

L'écho des massifs : Suite...

savoir : toutes activités sylvicoles interdites du 15/12 au 30/06, permettant ainsi d'instaurer plus de cohérence entre les différents utilisateurs.

Priorité 3 = Sites aux cœurs des populations de Grand tétras. O' Jura renonce à l'utilisation de ces sites.

Le Groupe tétras Jura a également proposé plusieurs sites sans enjeux « tétras ». Au final 7 sites sont classés en priorité 3, 5 en priorité 2 et 11 en priorité 1. Les 11 sites ne seront pas utilisés par le club, leur objectif étant d'augmenter de 4 ou 5 le nombre de sites dans les 5ans à venir. Le club fera son choix en fonction de critères propres à la pratique de la ~~course d'orientation - relief, déserte...~~

En parallèle, le PNR a apporté des éléments techniques sur l'aspect biodiversité en général. La délimitation de certains sites devra être modifiée en raison de mesures de protection présentes sur ceux-ci (Natura 2000 pelouse sèche et bas marais...).

Le club est actuellement dans la finalisation du pourtour des cartes, une dernière réunion permettra de vérifier qu'aucuns éléments n'a échappé aux différents partenaires. Un document de synthèse sera rédigé et signé entre tous afin de veiller au respect de nos engagements.

O' Jura

L'association :

- 46 licenciés
- Le plus grand des 3 clubs de Course d'orientation (CO) dans le département du Jura, domicilié à Prémamanon
- bureau = président: Gilles Dannecker, secrétaire: Julie Bouteraon, trésorière: Catherine Poncet

Historique :

Juin 2007 nous sommes sept autour d'une table, et avec ses grands mots, Benjamin Billet nous motive à créer un club d'orientation. O' Jura est né, une grande aventure commence. Dès septembre le club réunit plus de 100 personnes à la première organisation. Le 1er janvier 2008, il est affilié à la FFCO et deux jours après O' Jura organise les championnats de France de Ski' O. Au printemps les premiers entraînements sont un succès et rapidement, de nouveaux licenciés rejoignent le club. Les week-ends de courses succèdent aux entraînements, chacun progresse à son niveau et des liens très forts se tissent.

En 2010, sous l'impulsion de Jürg Niggli, O' Jura met en place une école de CO. Au début, les enfants des licenciés se sont retrouvés, puis ils ont amené leurs copains. Le groupe s'est stabilisé autour d'une quinzaine d'enfants de 5 à 10 ans.

De septembre à juin, l'école de CO se retrouve toutes les semaines, en salle l'hiver et en forêt le reste du temps. Si les petits orienteurs apprennent beaucoup sur les techniques essentielles de la CO, ils découvrent aussi le plaisir d'être ensemble et de partager une activité ludique de plein air.

Les activités :

Entraînements

- Pendant la période d'avril à fin octobre O' Jura organise des entraînements hebdomadaires pour les 50 membres du club. Le nombre de participants varie entre 5 et 20 personnes par entraînement.

Compétitions

- O' Jura organise deux petites compétitions d'environ 100 participants par année (1 course au printemps, l'autre à l'automne)
- Tous les 3 ou 4 ans, le club organise une course plus importante (plus de 1000 personnes).

Nouvelles d'ailleurs :

SUISSE

Suivi au chant 2010 pour le Jura Vaudois :

Dans le canton de Vaud, 18 places de chant réparties et représentatives des 5 méta-populations jurassiennes sont recensées chaque année depuis 1998. Afin d'obtenir des résultats fiables, au minimum deux affûts par place de chant sont réalisés annuellement. Le nombre maximal de tétras recensés durant les comptages est retenu pour les analyses.

Les résultats par place de chant indiquent une baisse des effectifs depuis le début des comptages suivis ces dernières années par une remontée des effectifs. Ce constat réjouissant, qui est certainement lié à d'excellentes années de reproduction combinées à des interventions forestières en faveur du Grand tétras est à relativiser par le fait que les effectifs actuels sont encore inférieurs à ceux du début des années nonante (1990 pour les néophytes !).

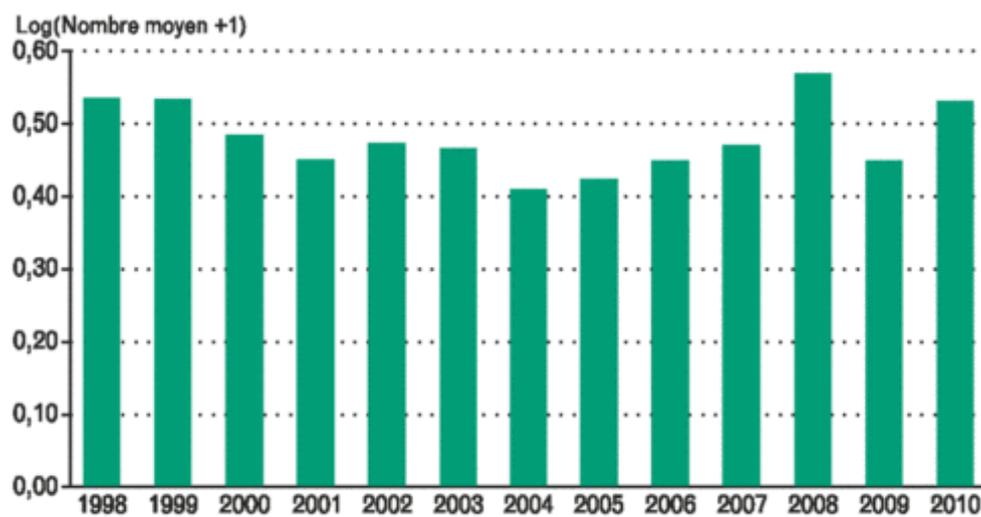
1) Nombre de grand tétras mâles (adultes et subadultes) dénombrés de 1998 à 2010 sur 18 places de

Population	Moyenne 1990-1992	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb de places dénombrées	17	17	18	16	17	18	18	18	18	17	17	18	15	15
Nb de mâles dénombrés	82	47	49	39	41	40	45	40	37	36	47	58	39	55

chants représentatives du Jura vaudois.

Le nombre moyen de chanteurs relevé de 1990 à 1992 est indiqué à titre de comparaison.

2) Evolution du nombre moyen de Grand tétras chanteurs par place de chant pour l'ensemble du Massif Vaudois.



© Source: SFFN

D'après la « lettre info » du Service des forêts, de la faune et de la nature à ses observateurs.

<http://www.vd.ch/index.php?id=>

Nouvelles d'ailleurs : Suite...

District Franc Fédéral du Noir Mont :

Le 25 janvier dernier 27 personnes se sont réunies à Saint Cergues (VD) pour la seconde réunion des groupes de travail du DFF du Noirmont.

Quatre thèmes avaient été retenus prioritaires lors de la précédente session :

- Loisirs motorisés
- Chiens
- Activités de nature en groupe
- Raquette à neige.

Quatre groupes ont été chargés de réfléchir à deux thématiques et de répondre aux questions suivantes :

- Identifier les attentes et les besoins des publics cibles
- Identifier la situation actuelle et les lieux critiques (conflits entre activités et valeurs naturelles)
- Proposer des mesures.

Concernant les loisirs motorisés, après une première phase de constats les deux groupes de travail chargés de réfléchir à cette question ont proposé les actions suivantes :

Sensibiliser les pratiquants, avec la difficulté du Qui et du comment ? A priori les usagers connaissent la réglementation en place. Malgré tout, quelques publics ont été identifiés, notamment les clubs et les loueurs de matériels. Les chasseurs qui peuvent circuler durant la période de chasse peuvent être sensibilisés durant les « cours des candidats chasseurs ». D'autres propositions de type création d'itinéraires balisés dans les zones non sensibles ont également été retenus (avec la réserve du public ciblé, plutôt néophytes dans la pratique des loisirs motorisés).

Par ailleurs, des propositions concernant l'organisation de la pratique de la chasse ont été soulevées : Réduire le nombre de jours ouvrables par semaine ou arrêt de la pratique en cas de neige dès le 15 décembre.

La question des chiens est à différencier suivant les publics (chasseurs, promeneurs, chiens errants) et les saisons. Des zones de conflits sont d'ores et déjà connues par les gardes faune du canton.

Les propositions d'actions concernent donc deux types d'utilisateurs :

Le grand public

L'information peut être diffusée par différents canaux et principalement lors des cours d'éducation obligatoires. Des flyers peuvent également être envoyés avec les avis d'impositions. Les offices de tourisme et les buvettes peuvent également constituer de bons relais d'information. Des panneaux d'informations complémentaires pourront être installés à l'entrée des sites. Les membres des groupes de travail ont par ailleurs pointé la difficulté de toucher les promeneurs français, actuellement non soumis à l'impôt et aux cours obligatoires, d'où l'importance de l'information sur site.

Concernant le monde de la chasse, une proposition vise à interdire les chiens courants dans le DFF à partir du 15 novembre. Des zones d'entraînements peuvent également être définies à l'échelle cantonale.

Les activités de nature en groupe ne semblent pas générer de conflits à l'heure actuelle. Elles sont de deux types : commerciales ou privées et peuvent nécessiter un encadrement.

Afin de prévenir d'éventuels conflits d'usages les groupes proposent les actions suivantes : Former et informer les intermédiaires et éditer des cartes (papier et GPS) indiquant les zones protégées. Des mesures de sensibilisation peuvent aussi être menées en France.

Une charte des animations peut également être créée pour les sorties accompagnées. Le rôle du Parc pourrait être renforcé en élargissant son offre de sortie.

Enfin, des « zones de jeux libres » sans contraintes pourront être créées.

La raquette à neige, tout comme en France, peut avoir différentes pratiques : sur pistes balisées, damées ou hors piste.

Actuellement aucune piste n'est balisée dans le périmètre du DFF. Malgré tout, des conflits sont déjà connus dans le secteur de la Givrine et vers les points d'entrée Français.

Des relais d'informations ont été identifiés et différents types de panneaux (périmètre et information) pourront être installés. Des boucles à thème (pas trop longues) peuvent également être créées. Enfin, l'opportunité de créer des zones de tranquillité de la faune est soulevée.

La séance plénière du 21 juin devra échanger et valider le catalogue de mesures dont le principe a été validé par le comité consultatif. Ce premier document servira de base à l'élaboration du plan de gestion du DFF du Noirmont.

Cette réflexion entamée il y a déjà une année avance et semble bien acceptée par les personnes présentes aux réunions. Les groupes de travail permettent de mettre en parallèle la diversité des usages et des pratiques évitant ainsi les oublis et les difficultés qui en découlent inévitablement. Seul bémol, la constitution des groupes de travail réalisés par le cabinet en charge de la rédaction du document ne permet toujours pas aux participants d'aborder des sujets plus proches de leurs sujets de prédilection. Toutefois, il permet de garantir l'équilibre des usages dans chaque groupe... Du pour et du contre donc pour cette organisation.

La participation du GTJ à ce type de réunion nous permet de nouer des contacts et des partenariats chez nos voisins Helvètes et d'échanger sur des problématiques très proches des nôtres. Les différences de perception nous permettent également d'élargir notre vision de certaines pratiques et de récupérer quelques idées de projets à appliquer de notre côté de la frontière.

ESPAGNE

Un projet de réintroduction de la Gélinotte des bois dans les Pyrénées espagnoles :

A la demande de la « Généralité de Catalogne » et dans le cadre d'un programme Intereg "programme Galipyr" entre la France (ONCFS) et l'Espagne, un test de réintroduction de Gélinotte des bois va être tenté à l'automne 2011 dans le Val d'Aran. Dans le cadre de programmes ambitieux de restauration de leur faune originelle, les catalans cherchent à réintroduire ce fleuron de la faune de montagne, (la Catalogne a déjà à son actif des réintroductions réussies de la Loutre, du Faucon crécerellette et de la Poule sultane).

La Gélinotte des bois appartenait autrefois à la faune pyrénéenne et a, semble t-il, disparue de ce massif au début du 20^{ème} siècle (quelques observa-

tions de l'espèce ont toutefois été réalisées dans les années 80-90 sans que l'origine de ces oiseaux soit clairement établie). Les déboisements intenses du 19^{ème} siècle et la chasse, associés à une faible capacité de recolonisation de la gélinotte (en comparaison du Grand-Tétras) expliquent sans doute cette disparition. Actuellement, l'analyse du milieu réalisée dans le cadre de ce projet montre que des habitats favorables existent dans le Val d'Aran, habitats qui sont connectés à des milliers d'hectares de forêts tout aussi favorables sur



Nouvelles d'ailleurs : Suite...

le versant français (limite de la Haute Garonne et de l'Ariège)

Compte tenu des connaissances accumulées sur la réintroduction des galliformes et de la Gélinoite en particulier (essentiellement en Allemagne), la réintroduction à partir d'oiseaux sauvages semble la seule alternative envisageable. En effet, les oiseaux nés en captivité ont une survie extrêmement faible dans la nature qui empêche la constitution d'un noyau viable (exemple de l'échec de la réintroduction de la Gélinoite dans le Hartz).

Ainsi, il a été décidé dans une première phase, de tester la survie et le comportement d'un petit nombre de gélinottes sauvages qui seront capturées dans la nature et relâchées le plus vite possible sur le site. Les oiseaux seront équipés d'émetteurs radio qui permettront de connaître leur durée de vie, d'analyser le type d'habitat fréquenté et d'étudier leurs déplacements après le lâché. Ainsi il ne s'agit à proprement parler d'une véritable réintroduction mais bien d'un test de faisabilité. En cas de bonne survie des oiseaux lâchés et de faible dispersion, il sera alors envisageable de mon-

ter un programme ayant pour ambition de recréer une population viable de cette espèce. Les oiseaux seront capturés l'automne prochain (entre 5 et 10 oiseaux prévus) sur le site d'étude d'Auzet dans les Alpes de Haute Provence. Les connaissances accumulées sur ce site permettent d'envisager sans problème cette opération. D'une part, les densités de gélinottes sont très élevées (jusqu'à 9-10 couples /100 ha dans les meilleurs habitats) ce qui permet un prélèvement qui ne met pas en danger la population locale, d'autre part, l'expérience accumulée dans la capture des oiseaux (plus de 100 individus capturés et suivis par télémétrie entre 1998 et 2006) permettront sans doute d'atteindre l'objectif fixé. La campagne de capture sera réalisée par moi même avec l'aide d'un biologiste espagnol. La communauté de communes du Pays de Seyne est localement le maître d'œuvre de l'opération grâce à des financements de la Généralité de Catalogne. L'ONCFS participe en tant que partenaire du programme "Galipyr".

Marc Montadert

FRANCE

Etude Grand tétras PN des Cévennes :

Le Parc National des Cévennes a lancé cette année une étude sur le bilan de la réintroduction du Grand tétras dans son massif. Au total 600 oiseaux ont été lâchés à raison de 20 oiseaux tous les ans à partir de 1977. Plusieurs points seront abordés dans cette étude : l'évaluation des effectifs de Grand tétras et la capacité d'accueil des habitats, le bilan financier des opérations et l'élaboration d'une stratégie pour l'avenir. L'ONCFS a obtenu l'appel d'offre lancé par le Parc à l'automne 2010 et mandaté Bernard Leclercq pour réaliser ce travail. Le cahier des charges prévoit une fin d'é-



Monts d'Olmes (Pyrénées) : Installation d'un dispositif avifaune en faveur des galliformes de montagne

Le Massif de Tabe au pied du Saint Barthélémy est connu pour la diversité de sa faune et de sa flore. Le grand tétras, animal emblématique des Pyrénées, y a trouvé un biotope favorable à sa reproduction. Pourtant à quelques encablures de son territoire, les infrastructures implantées pour la pratique du ski alpin peuvent comporter de nombreux dangers (câbles aériens, remontées mécaniques, lignes électriques...) et être à l'origine d'une mortalité importante chez certaines espèces d'oiseaux.

Aussi, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes gestionnaire de la station des Monts d'Olmes, désireuse de préserver les qualités environnementales de ce site naturel qui s'étend sur 300 hectares, a fait appel à la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ariège, maître d'œuvre de ce projet, à l'Observatoire des galliformes de montagne et à l'ONCFS pour équiper le télésiège du Planas d'un dispositif de protection efficace.

«Il s'agit de disposer une soixantaine de flotteurs sur près de 118 mètres de câble, explique Rémi Lafitte, coordonateur du projet. Si l'expérience est concluante (nous le verrons après la saison hivernale 2011/2012) notre objectif est d'équiper par la suite les autres télésièges de la station, dans les étages subalpins où l'on rencontre le lagopède alpin et la perdrix grise».

Ce principe bien rodé par les techniciens de la fédération des chasseurs qui l'ont déjà installé sur les télésièges des vallées d'Ax, consiste à fixer, tous les deux mètres environ, des flotteurs de couleur rouge sur la cordeline du télésiège afin de permettre aux galliformes de montagne (notamment le grand tétras) de visualiser l'emplacement des câbles et éviter ainsi une collision souvent mortelle.

«Ces flotteurs qui paraissent anodins, ont du subir de nombreuses contraintes notamment des tests de résistance au froid et aux UV avant d'être opérationnels »

Ils sont le fruit de la recherche des élèves du lycée Arbez Carme d'Oyonnax spécialisé dans les formations de plasturgie», indique Emilie Dumont-Dayot, technicienne à l'Observatoire des Galliformes de montagne.



[...]

Source : <http://www.ariegenews.com> 29/03/2011

Une vidéo de cette opération est visible grâce au lien suivant : <http://www.ariegenews.com/news-31446.html>

Stratégie nationale de la biodiversité 2011-2020 :

« Il ne peut y avoir de projet de territoire viable sans le concevoir à partir de son cadre naturel, c'est-à-dire en y intégrant la biodiversité dès l'origine. [...] Autrement dit, entreprendre ce que nous

pourrions appeler une « recapitalisation écologique », une politique visant à développer progressivement sur l'ensemble du territoire notre patrimoine écologique. »,
Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, Premier Ministre, Mai 2011.

La Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet a présenté à la presse la nouvelle Stratégie nationale pour

Nouvelles d'ailleurs : Suite...

la biodiversité 2011-2020 le jeudi 19 mai dernier. Ce document précise l'ambition de la France en matière de biodiversité, inscrite dans une vision de long-terme : « Développer conjointement, au travers d'une démarche démocratique, le « savoir vivre » entre humains et avec l'ensemble de la nature, c'est imaginer une nouvelle façon d'habiter la Terre, c'est progresser vers un surcroît d'humanité ». Cette ambition repose sur trois fondamentaux : préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité ; en assurer l'usage durable et équitable ; réussir pour cela l'implication de tous et de tous les secteurs d'activité.

La stratégie proposée au citoyen français doit être plus qu'un document administratif en réponse aux obligations morales de la France pris depuis la ratification en 1994 de la convention sur la Diversité Biologique (CBD). C'est un projet de société pour lequel ses vingt objectifs, s'ils sont atteints d'ici 2020, affecteront de manière durable la façon de vivre des français de métropole et d'outre-mer.

Ce nouveau cadre s'appuie sur trois éléments importants : (i) le bilan de la précédente stratégie nationale pour la biodiversité (2004-2010) qui a conclu que l'objectif fixé à l'époque de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010 n'a malheureusement pas été atteint faute de mobilisations et de moyens suffisants consacrés et cela malgré l'exercice mobilisateur du Grenelle de l'Environnement, (ii) le nouvel objectif défini en mars 2010 par la Commission européenne « enrayer la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2020, à as-

surer leur rétablissement autant que faire se peut, tout en renforçant la contribution de l'UE dans la prévention de la perte de biodiversité à l'échelle de la planète. », et (iii) les objectifs dits d'Aichi du plan stratégique de la CBD, adoptés au Japon en octobre 2010 par 181 Etats de la planète.

Les vingt objectifs de la SNB 2011-2020 ne pourront être atteints qu'à la condition de démultiplier la mobilisation de tous les acteurs ainsi que les ressources financières au niveau des territoires (en Métropole et dans les Collectivités d'Outre-mer) et à l'échelle nationale. La mission du Groupe Tétras Jura s'inscrit pleinement dans ce nouveau cadre sur un territoire qui s'étend sur deux régions et trois départements ! Ses activités d'amélioration des connaissances et de protection des tétraonidés et de leurs habitats participent à l'atteinte des objectifs de la SNB sur le terrain. Le GTJ propose ainsi un vrai projet citoyen autour de la préservation et la valorisation d'un élément essentiel du patrimoine du Haut-Jura qui accueille sur son territoire la dernière plus importante population de Grands Tétras au niveau national.

Plus d'informations sur : www.developpement.gouv.fr
Encadré : Vision, six orientations stratégiques, vingt objectifs de la SNB 2011-2020.

Arnaud Collin

Votre page : L'atlas des oiseaux nicheurs : appel à observateurs :

Comme vous le savez peut être la période 2009-2012 a été choisie au niveau national par la LPO France, la SEOF* et la collaboration scientifique du MNHN*, pour réaliser un nouvel atlas des oiseaux nicheurs. Il fait suite aux deux précédents (1970-1975 et 1985-1989) et a pour but de renseigner l'évolution de la répartition des espèces et d'en estimer les populations, notamment de quantifier les plus menacées. Les prospections majoritairement réalisées par des ornithologues bénévoles d'associations naturalistes sont organisées dans un maillage 10x10 km, sur lequel il est demandé de renseigner, sur bases d'observations directes, les espèces nicheuses ainsi que le code de nidification correspondant aux observations effectuées. Ces informations précieuses serviront par la suite à l'élaboration du prochain atlas, dont l'élaboration est facilitée par la récente venue d'outil de saisie en ligne (voir <http://www.atlas-ornitho.fr/>).

La LPO Franche-Comté est coordinatrice régionale de l'atlas des oiseaux nicheurs et participe grâce à son réseau de bénévoles à son élaboration. En Franche-Comté, ce sont 428 observateurs qui ont apportés près de 180.000 données depuis le lancement des prospections. Cependant les secteurs forestiers d'altitude de la Haute Chaîne qui correspondent aux zones de présence des tétraonidés sont finalement assez peu prospectées dans le cadre de l'atlas, d'une part par manque d'observateur et d'autre part du fait de la réglementation APB qui en restreint l'accès*. Il en ressort ainsi des cartes peu réalistes concernant la reproduction d'espèces typiques de ces milieux, telles le tarin des aulnes, le venturon montagnard ou le merle à plastron, et qui apparaissent en régression à l'échelle régionale. Nous réalisons donc par le biais de cet article, un appel à synergie auprès des observateurs de tétraonidés pour participer à cet atlas, en participant à l'outil en ligne Obsnatu La Base (<http://franche-comte.lpo.fr/>) (en cas d'impossibilité vous pouvez nous transmettre un fichier Excel). Nous vous invitons à consulter une page spéciale sur l'atlas des oiseaux nicheurs, dans la rubrique « observer », onglet « atlas » – http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20090 – de notre site internet.



Pour l'Atlas des oiseaux nicheurs en Franche-Comté (2009-2012), Samuel Maas et Jean-Philippe Paul

Contact et coordination : jean-philippe.paul@lpo.fr / 06.42.71.14.46

- SEOF : Société d'Etudes Ornithologiques de France
- MNHN : Muséum Nation d'Histoire Naturelle

* Note du GTJ : Certains membres du GTJ sont effectivement habilités par les services de l'état pour effectuer des suivis tétras dans les zones naturelles protégées en périodes sensibles...

Un Vice Président pour le Groupe Tétras Jura :

Lors du dernier Conseil d'administration au GTJ (le 19/05/2011), les membres présents ont élu le Vice Président de l'association. La Préfecture du Jura avait demandé cette élection pour une meilleure conformité avec les statuts de l'association.

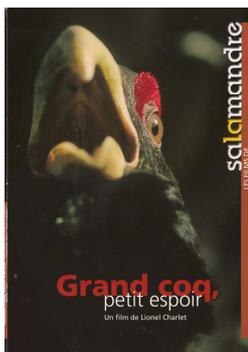
Arnaud Collin (membre individuel du GTJ et Technicien à l'UICN en Suisse) est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés à la fonction de Vice Président.

Votre page : Suite...

A vos agendas :

Dans le cadre des animations estivales du PNR, le Groupe tétras Jura propose deux types d'animations ouvertes aux touristes et aux locaux :

Soirée film « Grand coq, petit espoir »



Au cœur de la forêt vivait autrefois le grand tétras. Est-il encore temps de sauver le grand coq de bruyère ?

Aujourd'hui, bien souvent, les clairières se sont tues et l'oiseau danseur a disparu. Cinq témoins nous racontent leur relation avec cet oiseau, symbole d'une nature sauvage et ancestrale. A quoi sert le grand tétras ? Sa disparition est-elle une fatalité ? Quelle nature voulons-nous ? Grand coq, petit espoir, un film magnifique à ne pas manquer !

Ce film a reçu en 2004 le Prix Paysage au [Festival International du Film Animalier de Ménégoz](#).

- Prix : 1€ pour les adultes – gratuit pour les enfants
- Calendrier : 20h30 :
 - 21/06/11 = St Laurent en Grandvaux = salle de la mairie
 - 05/07/11 = Prénovel = salle de la mairie
 - 19/07/11 = Morbier = salle des marais (près du stade – Combe des marais)
 - 02/08/11 = Les Rousses = salle Narcisse à l'Omnibus
 - 06/09/11 = Bellefontaine = salle des fêtes
 - 13/09/11 = Les Rousses = salle Narcisse à l'Omnibus

Sortie terrain « Martel'au coq »

Mettez vous le temps d'une journée dans la peau d'un garde forestier et venez « marteler » une parcelle forestière. Vous aurez ensuite une vision 3D et à long terme de votre nouvelle forêt... Sera t'elle favorable au Grand tétras et à toute la biodiversité de nos forêts de montagne ?

Le Grand tétras est un indicateur de la qualité des forêts. Ses exigences biologiques sont bien connues et il est considéré comme une espèce parapluie. Ainsi, en protégeant le milieu de vie du Grand tétras, on sauvegarde un ensemble de milieux favorables à un grand nombre d'espèces animales et végétales (pics, chouettes, insectes, mousses et lichens...).



- Prix : 5€ pour les adultes – gratuit pour les enfants
- Calendrier : rendez-vous à 10h devant la mairie de Bellefontaine (01) les mardi 28/06, 12/07, 26/07 et 09/08
- Animation à la journée : 10h/16h. Après un apéritif jurassien offert et si les conditions météorologiques le permettent, nous pique-niquerons en pleine forêt.

Sortie annulée en cas de pluie.

Prévoir tenue adaptée aux conditions météorologiques (habits et chaussures), de l'eau et un goûter pour les enfants.

Inscription demandée au moins un jour avant.

Plus d'informations = 06 30 34 45 52

Les battues estivales :

La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, les Services Départementaux de l'ONCFS et le Groupe Tétras Jura, vous invitent à participer aux comptages en battue 2011. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Tout comme 2010, trois massifs sont concernés par ces comptages : Risoux (Jura), Risol (Doubs) et Champfromier (Ain).

Heures et lieux de rendez-vous :

▸ Les comptages du massif de Champfromier (01) auront lieu du 25 au 28 juillet. RDV à 6h30 à la maison forestière du pré Drizet. Inscription et information : Michel Richerot SD 01 – contact auprès du GTJ

▸ Les comptages du massif du Risoux (39) auront lieu du 18 au 22 juillet. RDV à 6h00 au chalet rose sur le massif du Risoux. Inscription et information : Groupe Tétras Jura

▸ Les comptages du massif du Risol (25) auront lieu du 19 au 23 juillet. RDV à 6h30 chez Liadet. Inscription et information : Marc Montadert (marc.montadert@yahoo.fr) et SD 25 – contact auprès du GTJ.

Pour les néophytes, prévoir de bonnes chaussures (bottes ou chaussures de randonnée avec guêtres), vêtements de pluie, un en cas pour 10h et pour quoi pas un pique nique pour le midi...



Il est impératif de vous inscrire car les dates peuvent changer suivant les conditions météo et le nombre de participant. 09 60 08 68 27 ou 06 30 34 45 52.

groupe-tetras@wanadoo.fr ou mottet.groupepetetras@orange.fr

Votre page : suite...

Rappel de cotisations:

Certains adhérents n'ont toujours pas renvoyé leur cotisation 2011. Les tarifs restent inchangés: 10 euros pour les particuliers et 20 euros pour une « adhésion structure ».

Renseignez vous auprès d'Anaïs (06 30 34 45 52).

Tenez nous au courant de vos changements d'adresse, vous serez ainsi averti au plus vite des dernières infos !

Exposition Grand tétras:

Du lundi 30 mai au mercredi 20 juillet 2011, l'exposition itinérante du GTJ sera installée à la bibliothèque municipale de Châtillon en Michaille (01). L'entrée est gratuite. Venez faire découvrir notre exposition à vos proches...dans le sud du massif jurassien !

Plus d'informations : Bibliothèque Municipale – 654 rue Aimé Bonneville – 01200 Châtillon en Michaille

Appel à idées :

Le GTJ a 20 ans !...peut être l'occasion de marquer cette étape par un grand projet ? Un beau livre, des locaux avec expositions...Les idées sont bienvenues...contactez-nous !



Nous remercions la DREAL Franche-Comté qui nous soutient pour la réalisation de ce bulletin d'information bisannuel.

Groupe Tétrás Jura

Pré point Désertin

39370 Les Bouchoux

09 60 08 68 27

groupe-tetras@wanadoo.fr

mottet.groupetetras@orange.fr

www.groupe-tetras-jura.org



Réalisation:

Anaïs Mottet

Alexandra Depraz

Dessins:

Alexis Nouhaillat

Roman Charpentier

Comité de relecture:

Alexandra Depraz

Annie Mottet

Jean-Luc Depraz